

Apprends  
Confectionneuse/  
Confectionneur  
AFP

... prends part au monde  
de la mode et du textile



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

ECOLE DE **COUTURE** LEHRATELIER  
VALAIS - WALLIS

# Profil

Les confectionneuses et confectionneurs :

- aménagent le poste de travail et préparent les travaux.
- organisent leur propre travail de manière rationnelle et selon les méthodes contemporaines, conformément aux spécifications générales et à celles de l'entreprise.
- confectionnent des vêtements de manière professionnelle selon les instructions données : renforcer et fixer le matériel coupé, assembler les pièces coupées et repasser les pièces de vêtements individuelles pour leur donner la bonne forme.
- effectuent les contrôles de qualité de manière consciencieuse et professionnelle.
- travaillent en tant qu'employés dans des ateliers de couture, dans l'industrie textile ou en tant que retoucheur. Selon leur place de travail, ils travaillent de manière assez indépendante.
- appliquent consciencieusement les règles de protection de l'environnement, de protection de la santé, de sécurité au travail et d'hygiène dans leur travail.

## Exigences

Exigences pour les confectionneuses et confectionneurs de vêtements :

- Aisance manuelle et expérimentation avec textiles.
- Dextérité, précision, patience, et persévérance.
- Familiarité avec machines complexes.
- Intérêt pour tendances de la mode.
- Aptitude au travail en équipe.

## Perspectives

Les confectionneuses et confectionneurs travaillent :

- dans des ateliers de couture et de retouches,
- dans le secteur de la vente (textile, mercerie, ...)
- ou alors se spécialisent et travaillent dans des ateliers de l'industrie textile.

À la fin de leur formation, les confectionneuses et confectionneurs (AFP) ont la possibilité d'entreprendre un deuxième apprentissage en tant que Créatrice ou Créateur de vêtements (CFC) sur une durée de deux ans.

# Stages

Le stage est le même pour les deux formations CFC et AFP. Vous découvrirez quelle formation sera la mieux adaptée à vos capacités.

Pour découvrir et mieux connaître ces deux métiers et afin d'avoir une vision précise de la formation, nous proposons des stages pendant les vacances d'automne et les vacances d'hiver.

- le Stage Découverte : 1 journée, 10 CHF
- le Stage pour Admission : 2 journées, 20 CHF, obligatoire pour déposer sa candidature

Les inscriptions se font en ligne sur notre site [www.couture-vs.ch](http://www.couture-vs.ch)

Durant le stage, vous êtes initiés aux techniques de couture et vous réalisez un objet avec l'aide des formatrices de l'École de Couture. Vous testez vos aptitudes artisanales et votre créativité. Vous êtes informés du programme d'apprentissage et des perspectives que vous offre ce métier.

Nous répondons à toutes vos questions pour que vous soyez sûrs de votre choix.

## Procédure d'admission

### Conditions

- Vous avez terminé ou vous êtes en dernière année de scolarité obligatoire
- Vous avez effectué un Stage pour Admission de 2 jours à l'École de Couture du Valais avec une évaluation positive
- Vous avez réussi le test d'admission

Les inscriptions au stages et au test d'admission se font en ligne sur notre site [www.couture-vs.ch](http://www.couture-vs.ch)

# Apprentissage à l'École de Couture

## Durée

2 ans · 47 semaines par année · 40 heures/semaine · 8h par jour

- 40 semaines en atelier et en cours
- 3 semaines de stage en été
- 4 semaines pour les travaux de projets, travaux indépendants, collaborations, la présence lors de manifestations culturelles ou d'expositions, l'élaboration de dossiers et la préparation aux examens.
- 5 semaines de vacances

## Frais

- Les frais d'écologie sont subventionnés par le Canton du Valais (pour les apprenti-e-s domicilié-e-s en Valais).
- Les frais de matériel sont à la charge des apprentis :
  - Entre 300 et 400 CHF en 1<sup>ère</sup> année
  - Entre 100 et 300 CHF en 2<sup>e</sup> année

## Salaire

Les apprenti-e-s de l'École de Couture du Valais ne sont pas rémunéré-e-s.

## Stages et échanges linguistiques

Il y a des possibilités pendant ou après l'apprentissage d'effectuer toutes sortes de stage et d'échanges linguistiques.

# Formation

## 1. Formation pratique

*En ateliers de production à l'École de Couture du Valais  
4 jours par semaine*

Programme complet sur [www.couture-vs.ch](http://www.couture-vs.ch)

## 2. Cours interentreprise (CIE)

*À l'École de Couture du Valais*

- CIE 1 – Techniques de base (5 jours en 1ère année)
- CIE 2 – Jupe et pantalons (6 jours en 1ère année)
- CIE 3 – Chemise et blouse (5 jours en 2e année)

Programme complet sur [www.couture-vs.ch](http://www.couture-vs.ch)

## 3. Cours professionnels

*À l'École de Couture du Valais*

*½ jour par semaine*

- Organiser le poste de travail et préparer les travaux
- Assembler les pièces textiles
- Garantir la sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement

Programme complet sur [www.couture-vs.ch](http://www.couture-vs.ch)

## 4. Cours de culture générale

*À l'EPCA Sion ou à la BFO Brig*

*½ jour par semaine*

## Activités extrascolaires

Ces activités demandent une disponibilité des apprenti-e-s en dehors de l'horaire scolaire :

- excursions et visites en relation avec la formation
- défilés de mode
- projets culturels

# Liens & Documents utiles

[www.ibbg.ch](http://www.ibbg.ch)

- [Ordonnance](#) sur la formation Confectionneuse / Confectionneur
- [Plan de formation](#) Confectionneuse / Confectionneur

[www.research-collection.ethz.ch](http://www.research-collection.ethz.ch)

- Consultez la [brochure d'information](#) sur la formation professionnelle initiale en création de vêtements

[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

- [Description de la profession](#)

## Contact

École de Couture du Valais  
Av. Général Guisan 8  
CH-3960 Sierre

Tel. +41 (0)27 455 44 84

[info@couture-vs.ch](mailto:info@couture-vs.ch)  
[www.couture-vs.ch](http://www.couture-vs.ch)

*édition 2024*